

Compte rendu réunion du 16-10-2023

Étaient présents : Emmanuel Delourmel, Linda Bourvic, Eliane Cornu, Marcel Bouvier, Arnaud Chalmel, Sandy Boulet-Bacro, Thibaut Pillon

Absent(e-s) excusé(e-s): Néant

Secrétaire de séance : Eliane Cornu

Ordre du jour :

1. Préparation du concours des 28 et 29 octobre 3
2. Prévoir une rencontre avec Acigné pour la préparation du championnat régional équipe 3
3. Retour sur les animations avec les personnes âgées du jeudi 12 octobre 3
 - a. Olympiades des aînés organisées par Domloup..... 3
 - b. Semaine du part âge organisée par Chateaugiron 3
4. Point sur les animations enchanteurs (Nov), téléthon (déc) 4
 - a. Enchanteurs 25 et 26 novembre 4
 - b. Téléthon 4
5. Commissions..... 4
6. Questions diverses abordées après départ d'un membre le 25/09..... 5
7. Questions diverses. 5

1. Préparation du concours des 28 et 29 octobre

- Des coupes sont offertes par la mairie de Domloup et seront à récupérer. Le maire ne sera pas présent pour la remise des récompenses.
- Attente d'une réponse de la comcom pour savoir si le président sera présent. Actuellement il n'y a plus de coupes en stock.
- Les étiquettes pour mettre sur les récompenses (coupes et médailles) sont prêtes et seront à poser.
- Le stock de blasons est suffisant, une commande venant d'être livrée.
- Un appel à bénévole (gâteaux, tenue de la buvette, aide à l'installation et au rangement, ...) va être envoyé aux archers dans la semaine.
- L'installation débutera le samedi à 10h00.
- Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 23 octobre, actuellement une centaine d'inscrits.

Reste à faire :

- Les courses pour le concours et le repas des bénévoles/arbitres,
- Contacter Ouest France,
- Contacter la comcom pour savoir si un grand balai et/ou un aspirateur industriel peuvent être mis à disposition pour la compétition et laissé en accès à la salle après celle-ci.

2. Prévoir une rencontre avec Acigné pour la préparation du championnat régional équipe

Les archers d'Acigné ont une réunion cette semaine. Une date sera fixée lors de la réunion de l'AG35, le 20 octobre. La rencontre se fera à la salle Vitalia (lieu du championnat régional équipe adultes).

Il reste des informations à transmettre à la comcom pour établir la convention mais la salle est bien réservée.

Un modèle de cahier des charges a été transmis au président et servira de support aux 2 clubs pour réaliser cet événement dans les meilleures conditions.

3. Retour sur les animations avec les personnes âgées du jeudi 12 octobre

a. Olympiades des aînés organisées par Domloup



10/12 jeux différents étaient proposés. Il y avait 13 équipes différentes composées de 2 personnes, 2 archers du club qui animait le tir à l'arc ont formé une équipe.

b. Semaine du part âge organisée par Chateaugiron



2 archers sont venus découvrir le tir à l'arc et nous ont donné rendez-vous l'année prochaine. Cela a permis à un archer en formation entraîneur une mise en pratique différente.

Les participants des 2 formules ont apprécié ces moments de convivialité.

4. Point sur les animations enchanteurs (Nov), téléthon (déc)

Nous avons contacté la FFTA afin d'avoir des précisions sur nos possibilités et nos obligations légales pour la réalisation de prestations en extérieur. N'ayant pas « un brevet d'état, une licence staps ou un cqp animateur tir à l'arc vous n'êtes pas en mesure de procéder à de l'animation dans ce cadre, et bien que vous soyez entraîneurs fédéraux, si vous n'avez pas de formation en animation. ».

Nous avons fait part de ce point au Responsable Sport du Pays de Chateaugiron Communauté qui détient une licence staps et une carte professionnelle d'éducateur sportif, ce qui devraient être conforme aux préconisations faites par la fédération.

a. Enchanteurs 25 et 26 novembre

N'ayant ni bénévoles, ni personnes avec les diplômes requis nous ne pourrons pas participer au festival des enchanteurs cette année.

b. Téléthon

Nous avons eu un retour pour la prestation d'un entraîneur brevet d'état rattaché au comité régional Bretagne. Celle-ci s'élève à 36,18€ frais de gestion compris. Nous ne retiendrons donc pas cette option pour une œuvre caritative.

Nous avons sollicité également une personne diplômée et responsable des activités sports adultes, marche, réinsertion, ... mais elle sera déjà présente pour le téléthon en encadrement à une autre activité sportive. Si elle entend parler d'une personne disponible, elle nous contactera.

Une réunion pour la préparation du téléthon s'est tenue le 12/10. L'ouverture au public sera de 9h00 à 18h00.

Si nous participons :

- nous serions présents de 10h00 à 17h00 dans la salle Nominoe. Les organisateurs ont fixé à 2€ chaque participation à une activité sportive.
- Nous contacterons notre partenaire, Lyon archerie, pour savoir s'il souhaite offrir des lots ou faire un don. Nous poserons leur banderole en cas de retour positif.

5. Commissions

- Achat :
 - l'organisation actuelle ne donne pas lieu à maintenir cette commission. Les devis sont vus avec les entraîneurs pour vérification puis les membres du bureau pour validation,
 - l'investissement dans un ordinateur est prévu, notre partenaire hyper U sera contacté prochainement
 - l'adhésion à une connexion internet est suspendue, la demande devant être faite par le président soit des archers soit de Domloup sports.
 - L'adresse du président a été donnée à Lyon archerie comme interlocuteur unique,
 - La commande de maillots va être lancée,
 - Le bureau a validé l'adhésion à l'abonnement annuel « tir à l'arc mag ». Les magazines seront à consulter sur place.
- Communication et vie du club :

- Un mail d'appel à bénévoles pour intégrer la commission communication et vie du club sera envoyé, par la référente, prochainement toutes les adresses mail étant saisies,
- La commission sera limitée :
 - à 9 personnes auquel s'ajouteront 2 membres du comité jeunes,
 - aux archers ayant un an d'ancienneté dans notre club.
- Sportive : une communication doit être faite auprès des entraîneurs et encadrants.

6. Questions diverses abordées après départ d'un membre le 25/09

- Pour faire suite à la remontée d'archers jugeant que le partenaire de Lyon Archerie est mis plus en avant que les autres partenaires : *Pour un gain de place et une équité remplacer les logo par un tag.* Validé par tous les membres
- Sur les feuilles d'inscription et la publication pour le forum, le logo d'hyper U n'était pas repris. *Sera ajoutée pour les feuilles de la prochaine saison*
- Un archer débutant s'est présenté dans un état incompatible avec la pratique du tir à l'arc, l'entraîneur présent lui a demandé de partir. Que faire ?
 - *Contacter le président,*
 - *Prise de renseignement auprès de la FFTA pour connaître les responsabilités du club face à cette situation : un règlement disciplinaire sera rédigé au cours de la saison*
- Faire une communication interne auprès des entraîneurs pour les informer sur l'obligation de commander auprès de notre partenaire Lyon Archerie pour les achats du club. *Mail envoyé par la trésorière à tous les entraîneurs et encadrants.*
- Demander à Bretagne Archerie de fermer le compte du club des archers de St Loup : *non, le bon ETARB étant utilisable à Bretagne archerie uniquement*
- Commande de vestes : *recensement puis devis à faire auprès de l'entreprise.*

7. Questions diverses.

- Le CD 35 organisera un stage la 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint dans notre salle, celle-ci ne sera donc pas disponible en journée.
- Les rencontres amicales 35 Domloup du mercredi seront ajoutés à la partie « prochains événements » du site des archers.
- Afin de protéger les archers utilisant le coupe-tube, cutter et chalumeau, des équipements de protection individuelle seront mis à disposition prochainement.
- Retour sur la première rencontre amicale 35 Domloup :
 - 34 archers,
 - 36 blasons utilisés,
 - Une bonne ambiance et des bons retours.
- Le concours du 18 octobre est complet.
- Un arbitre s'est positionné sur les concours du mercredi.
- Le conseil d'administration, (composé du président, de la trésorière et de la secrétaire article 12 des statuts) s'est réuni, en urgence, deux fois depuis le début de l'année.
 - Des personnes, autre que le référent de la commission communication et vie du club, donnaient des directives, par WhatsApp, au membre du comité jeunes, les mettant en porte à faux avec les décisions prises en réunion de bureau. Pour protéger les jeunes et leur permettre de se recentrer sur leur raison d'être, le groupe WhatsApp a été fermé, les protagonistes ont été informés de ne plus les solliciter et une réunion s'est tenue avec le comité jeunes, les parents et le conseil d'administration.

- Depuis le début de la saison, des tensions surviennent sur le cours du mardi 2^{ème} année et plus. Les entraîneurs responsables du créneau et les membre du bureau ont été informés que ce cours était renommé en « cours encadré, Adultes 2^{ème} et 3^{ème} année, Olivier / Nicolas, ouvert au >3^{ème} année selon disponibilité ». Le conseil d'administration a demandé la place de chacun soit respectée et que l'intervention de tierce personne soit du fait de la sollicitation des archers ou des entraîneurs ; espérant ainsi que les archers prioritaires de ce créneau puissent s'entraîner dans des conditions conviviales et non pesantes.

Fin de séance 21h20